

# Communiqué de presse: Nucléaire et focus sur « I'AFFAIRE SOLÉRIEUX »



2005



2023

Une conférence de presse est organisée le 4 AVRIL à 16H au cours de laquelle les porte-parole répondront à vos questions.

> Elle précède la réunion publique de synthèse de la concertation préalable, organisée par la CNDP, au sujet du projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium GB2.

**RENDEZ-VOUS devant le Théâtre Municipal à ORANGE !**

La décharge de SOLÉRIEUX, panache chimique et radioactif, recouverte de 2m de terre il y a 14 ans, se trouve maintenant végétalisée et rendue presque invisible des promeneurs et riverains !

CONTACT :

Claudia VERGIER 07 81 09 70 12

Sylvie GUENASSIA 06 61 15 88 59

## Réagir à l'invitation de la CNDP à participer à un semblant de concertation

Les associations signataires du présent communiqué dénoncent la façon dont la CNDP (Commission Nationale du Débat Public, financée par le contribuable), saisie par Orano, organise et invite à participer à la concertation en cours jusqu'au 9 avril 2023 concernant le projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse 2 ([www.projetextensiongb2.fr](http://www.projetextensiongb2.fr)).

La CNDP propose de se prononcer sur le projet d'Orano-Tricastin, désireux d'investir entre 1,3 et 1,7 milliards d'euros afin d'augmenter de 47% ses capacités de production d'enrichissement d'uranium et ainsi, soi-disant, « répondre à deux objectifs majeurs, dans le contexte géopolitique actuel, contribuer à la souveraineté énergétique occidentale, en se substituant à l'approvisionnement russe (ROSATOM) et à anticiper rapidement une situation de pénurie potentielle à moyen terme ».

## Appeler à réunir les conditions d'un débat démocratique

Nous, Les Amis de la Terre Drôme et Arrêt du Nucléaire 26-07, appelons à la tenue d'un débat public sur le nucléaire où les conditions seront réunies, c'est-à-dire se déroulant sur une durée raisonnable et dotée d'un accès à l'information neutre, objectif et exhaustif pour

permettre à la population de se prononcer compte tenu des impacts environnementaux, sanitaires et sociaux observés en France et de par le monde.

Nous sommes opposés à la relance à marche forcée du nucléaire, tel que le gouvernement est en train de l'engager et sommes donc opposés aux projets d'augmentation des capacités de production du combustible nécessaire à cette industrie – à savoir l'uranium enrichi – adoptés de façon arbitraire ou dans les conditions d'un débat en tout ou partie orienté et partial.

De notre point de vue, ces deux projets, relance du nucléaire d'une part et projet d'extension de l'usine d'enrichissement d'autre part sont liés, et la guerre en Ukraine sert de prétexte pour placer la filière nucléaire au-dessus des lois et des concertations démocratiques. Or les infrastructures de cette industrie sont pour partie vieillissantes, sujettes à des phénomènes de corrosion qui exposent à des risques croissants et le projet de la relancer n'est pas en adéquation avec les contraintes liées au changement climatique. L'industrie nucléaire, 2ème consommateur d'eau douce (31%) après l'agriculture, n'a pas anticipé le phénomène de raréfaction de l'accès à l'eau ainsi que le montre le rapport publié par la Cour des comptes en mars (<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/ladaptation-au-changement-climatique-du-parc-des-reacteurs-nucleaires>)



**Les Amis  
de la Terre  
Drôme**

## Faire la lumière sur les responsabilités d'Orano et, en particulier, sur le dossier Solérieux

En réponse aux sollicitations de la CNDP sur l'avenir de la filière et sur ce projet d'extension en particulier, nous demandons à ce que la lumière soit faite sur les activités et les responsabilités d'ORANO en matière d'impacts environnementaux, sanitaires et même sociaux :

> Au Niger, tout proche de la ville d'Arlit, près de 20 millions de tonnes de résidus radioactifs, issus de la mine d'extraction d'uranium, sont entreposés à l'air libre. La radioactivité mesurée en 2020 par les équipes de France TV dans un reportage réalisé par Martin Boudot (Vert de rage, « l'uranium de la colère ») y est 2 fois plus élevée que dans la zone interdite de Tchernobyl ([https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/niger/au-niger-pres-de-20-millions-de-tonnes-de-dechets-radioactifs-entreposees-a-l-air-libre-par-une-entreprise-francaise\\_5618339.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/niger/au-niger-pres-de-20-millions-de-tonnes-de-dechets-radioactifs-entreposees-a-l-air-libre-par-une-entreprise-francaise_5618339.html)) ;

> A Narbonne, les riverains sont confrontés aux pollutions de la plus grande usine de conversion (purification) d'uranium en Europe, Orano Malvesi. Entre 300 000 et 400 000 m<sup>3</sup> de résidus d'effluents radioactifs doivent être traités dans les 40 prochaines années et la radioactivité dans la nappe phréatique est 138 fois au-dessus des niveaux naturels (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/aude/narbonne/pollution-radioactivite-documentaire-enquete-usine-orano-malvesi-narbonne-1885158.html>)

> A Pierrelatte, les eaux souterraines de la nappe alluviale, sous le site d'Orano Tricastin, sont polluées au perchloréthylène et au trichloréthylène

(<https://www.ledauphine.com/environnement/2023/03/16/de-l-eau-polluee-a-cause-de-l-activite-nucleaire-d-orano>)

> A Solérieux, 34 233 tonnes de fluorine, équivalent à 2 tonnes environ d'uranium estimées, sont stockées sur ce site qui compte parmi les 13 installations de stockage de déchets conventionnels ayant reçu des déchets radioactifs, recensées en France par l'ANDRA. Entre 1977 et 2006, ce sont plus de 155 000 fûts qui y ont été déposés et empilés à même le sol d'une ancienne carrière de sable, sans membrane d'étanchéité ni aménagements de drainage des eaux de ruissellement. Cette décharge a également reçu toutes sortes de déchets hétérogènes dont certains présentant une haute toxicité tels que des fibres d'amiante, du PCB ([détails disponibles dans le rapport Solérieux des Amis de la Terre Drôme](#)).

**Ce site, panache chimique et radioactif, recouvert de 2m de terre il y a 14 ans, se trouve maintenant végétalisé et rendu presque invisible des promeneurs et riverains : un panneau indique qu'il contient des « déchets industriels banals**

Or, de tout cela, il n'est point question dans les débats organisés jusqu' alors.

Aussi, en dépit de l'intérêt que nous, associations signataires du présent communiqué, portons sur le sujet, nous ne sommes pas en mesure de donner une suite favorable à la requête de la CNDP s'agissant de se prononcer sur le projet d'extension de l'usine GB2 Orano Tricastin.

Et parce qu'envisager le futur n'est possible que si l'on se penche sans détour sur les stigmates du passé et les réalités dont le présent est

imprégné nous appelons à ce que soit enfin dressé, collectivement, l'état des lieux des conséquences environnementales et sanitaires liées à l'industrie nucléaire.

**La filière nucléaire n'est pas sans risque, les accidents de Tchernobyl et de Fukushima l'ont montré.**

La question des effluents et des déchets nucléaires n'est pas réglée. Ils polluent et continueront de polluer durablement l'eau, l'air et les sols. Et concernant la décharge chimico-nucléaire de Solérieux, nous demanderons, dans les prochaines semaines, qu'une étude d'impact indépendante soit réalisée sur le site de Solérieux et l'étang de Suze-la-Rousse en plus du suivi et de la surveillance du site prévu dans l'arrêté préfectoral n°07-4633 du 13/09/2007.

**En conclusion**, l'empressement dont fait preuve le gouvernement pour la relance du nucléaire laisse perplexe : cette question nécessite au contraire de prendre le temps de se pencher sur les faits, d'envisager les conséquences et d'évaluer l'étendue des risques encourus pour les générations futures, surtout dans le contexte actuel qui n'est pas serein.

Aussi, il nous apparaît incontournable que soit assurée de façon effective l'information des populations dans la clarté et la transparence afin de pouvoir créer la base d'un authentique débat démocratique conformément à l'article 7 de la charte de l'environnement.

Le site de Solérieux est le témoin de pratiques méconnues qui s'y sont déroulées, tapies là, en silence, sous un manteau de terre éhonté, héritage de l'impunité et de la négligence coupables de l'ensemble des parties prenantes à ce dossier.

De nombreuses zones d'ombre subsistent quant aux matières stockées sur le site et à leur impact sanitaire et environnemental présent et à venir. Aujourd'hui au-delà du devoir de mémoire qui nous incombe, nous en appelons à un devoir de vérité et au droit de savoir, nous en appelons à la vigilance et au sens des responsabilités des citoyens et acteurs publics, tandis que l'arrêté préfectoral prévoit un possible arrêt du suivi du site en 2038 !



**Les Amis  
de la Terre  
Drôme**